

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
HERAULT

Délibération 2021/06

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET
Séance du 12 février 2021**

Date de la convocation : 8 février 2021
Date d'affichage : 8 février 2021
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15
POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Objet de la délibération : MODIFICATION TARIF REGIE DE RECETTES ANIMATION

L'an deux mil vingt et un et le douze février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des mariages, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

PRÉSENTS : M. BILHAC - E. BONAFE –E. BONNIOL -B. CASTES - B. DEL ROX - G. GUIZIOU – M. HUGOL- S. JEUNET –P. LOUX – C. NOHARET - I. SILHOL - S. SILHOL - P. SOULAIROL - C. VIDAL - D. ZARAGOZA

ABSENTS excusés : /

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les livres de la médiathèque qui doivent être désherbés (triés) sont actuellement donnés à l'AMMAREAL, association qui gère une librairie d'occasion sur Internet. Cette dernière trie et revend les livres pour le compte de la collectivité (30.15€ en 2020 pour 1000 livres donnés).

Les agents affectés à la médiathèque souhaiteraient vendre les livres dans des bourses aux livres afin de financer les activités médiathèque.

Ces ventes pourraient intervenir dans le cadre de la régie de recette animation.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du maire et après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de créer un tarif de 5€ le lot de livres dans la régie de recettes animation.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification le